

DE NOUVELLES POLITIQUES POUR NOS ENTREPRISES NATIONALES

MME TABET AOUL WASSILA

Université de Tlemcen

- Introduction -

Notre intervention s'articule autour d'une problématique de compréhension, des différentes mutations que subit l'entreprise publique Algérienne, notamment, celle qui s'inscrit dans le cadre des plans de relance qu'a lancé le gouvernement en Septembre 2002, puis en Mai 2004.

Nous tenterons à travers des interrogations de comprendre, les vrais raisons qui ont poussé l'Etat Algérien, encore une fois, à lancer des bouées de sauvetage à nos entreprises nationales malgré, les échecs subis dans le passé.

Dans ce nouveau plan de relance appelé aussi, plan de consolidation, le gouvernement insiste sur la façon dont l'entreprise publique identifie ses forces et ses faiblesses, et comment cette dernière, fera-t-elle face aux opportunités et aux menaces que lui impose son nouvel environnement.

Ce plan aussi, insiste sur la manière qu'a l'EPE à avoir une vision claire de son présent et de son future proche en adoptant de véritables plans d'action et stratégies. Comme réponses aux nouvelles contraintes qu'impose le changement dans sa triple dimension, économique, sociale et politique.

Aussi dans le cadre de ce travail, nous nous posons quatre questions qui semblent, primordiales afin de comprendre les vrais motifs du gouvernement Algérien dans le lancement de ce plan de relance économique.

Ces interrogations nous les résumons comme suit :

Qu'est-ce que le gouvernement Algérien sous-entend par le plan de relance dans ce nouveau contexte ?

Ce plan est-il applicable à toutes les EPE ? sinon, quelles sont les entreprises qui doivent en profiter ?

quel est le coût financier de ce programme ? L'Etat a-t-il vraiment les moyens financiers pour procéder à ces mesures ? Où ira-t-il puiser l'argent ?

Se pourrait-il que le gouvernement, de peur des soulèvements sociaux et réactions des syndicats masque un vaste programme de partenariats et de privatisations ? Ce plan de consolidation, n'est-il pas simplement une cession des EPE aux partenaires privés et Etrangers ?

A toutes ces questions et à bien d'autres notre travail se propose d'apporter des éléments de réponses.

Nous nous sommes basé sur des propos de concernés par l'application de ce plan et des responsables du S.G.P* Ouest et des Directeurs des EPE.

Ce travail est plus un travail de constat des choses, qu'une recherche bibliographique.

D'ailleurs, Mr Benachenhou, le ministre des finances s'est inspiré de ces faits, (réformes, plan de relance) et a fait l'objet de son dernier ouvrage, qui sortira en Novembre 2004.

C'est l'entreprise et non pas l'Etat qui doit être au cœur des politiques de croissance, c'est pour cela que l'entreprise doit devenir un véritable sujet économique libre de ses décisions.

L'Etat Algérien est en train de réformer les entreprises publiques pour les rendre rentables depuis les années 1980 et le processus est encore en cours.

L'Etat à travers les réformes s'est engagé à aider l'entreprise publique à assumer son nouveau rôle, fait d'ouverture économique, de compétition et de compétitivité.

Le discours sur la transition vers le marché est officiellement adopté, les lois dans ce sens ont été promulguées, mais sur le terrain qu'en est-il ?

Un plan de soutien à la relance économique de 525 milliards de DA est mis en œuvre pour sortir nos entreprises de leurs marasme.

Enfin un second plan de relance étalé sur 5 ans doté d'une enveloppe finale de 4000 milliards de DA, ainsi le plan de consolidation est lancé en Mai 2004 parrainé par le Président de la république.

Néanmoins pour que telles politiques réussissent et aboutissent, cela supposerait une élaboration cohérente et précise du programme de relance, et exigerait la mise en place d'une équipe de combat pour le réaliser et le réussir.

Enfin, une large concertation avec les forces vives de l'économie en charge de la mettre en œuvre.

* S.G.P : Société de gestion et de participation (société qui gère les entreprises nationales et qui se charge de régler les différents conflits entre acteurs sociaux

Il faut rappeler que dans l'histoire des réformes, l'entreprise publique a vu défiler d'innombrables centres de décision, des caisses de participation, au holding, au S.G.P (Société de Gestion et de Participation).

Dans sa quête de « croissance », l'Etat était à travers le temps toujours présent, cependant, comment se fait-il qu'après toutes ses réformes, l'entreprise publique reste déficitaire et garde la même image des années 70.

Pourquoi continuer alors les programmes de relance économique connaissant parfaitement à l'avance les résultats. L'expérience passée, n'a pas été assez significative ?

Le Président de la république, lance un appel à travers ses ministres, au S.G.P pour soumettre en urgence un programme complémentaire de relance économique. Après la signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne et bientôt l'adhésion avec l'OMC.

Ce programme soulève des interrogations auxquelles nous essaierons d'apporter des réponses.

1- Tout d'abord, que faut-il entendre par le plan de relance économique, dans le contexte particulier de notre économie ?

Nous savons tous que nos entreprises souffrent d'une sérieuse crise de performance due à des inefficiences tant de leur mode d'organisation que de leur management et leur processus technologique de production. Dans leur état actuel, il est clair que nos entreprises ne supportent pas le choc de l'ouverture et de la concurrence.

Dès lors, il s'agit d'entreprendre des mesures, en ce qui concerne leur organisation interne en restructurant d'avantage les postes de travail et en élargissant horizontalement et verticalement les tâches, ainsi qu'en privilégiant les moyens de communication interne et externe et surtout en modernisant les appareils de production.

Il faut aussi recycler sérieusement l'encadrement humain et augmenter les capacités managériales.

Il faut aussi penser à doter nos entreprises d'équipement et de technologies de production dernière génération pour améliorer la productivité et les facteurs de production.

2- La deuxième interrogation que soulève le plan de relance est celle qui attire aux entreprises qui vont en bénéficier, quelles sont les entreprises qui auront le privilège de la relance économique ?

Il est naturel que le gouvernement à travers ce plan a opéré des choix sur les entreprises qui profiteront de ce programme.

Car si l'objectif poursuivi est la conquête de parts de marché tant extérieur qu'intérieur, qui est soumis à une rude concurrence suite à l'ouverture commerciale, les entreprises choisies sont celles qui possèdent

un potentiel certain de production

de réels projets d'avenir, et de consistants délais de réalisation.

des plans de charges actuels

des capacités actuelles de réalisation

des conditions pour atteindre les capacités de réalisation (appréciation des contraintes).

des problèmes et contraintes rencontrés dans le cadre de ces réalisations.

Ces entreprises devront d'ailleurs s'engager à se lancer dans la bataille des exportations dès que leurs restructurations et leur redressement seront réalisés.

3- Quels sont les moyens matériels consacrés à ce programme ?

Bien évidemment, comme tout programme celui-ci va avoir un coût financier assez élevé et a donc besoin d'argent. Le premier programme de relance économique a coûté à l'Etat Algérien une enveloppe de 525 Milliards de DA avec une réalisation de taux de croissance de + 4,2% passé à + 6,5%.

Le second plan de relance et de consolidation de la croissance est doté d'une enveloppe financière de 50 milliards de Dollars sur les cinq années à venir, la somme est exorbitante, car l'Etat n'a jamais autant donné, un vrai niveau d'engagement de dépenses publiques.

Si pour le premier programme de soutien à la relance économique, la démarche du gouvernement était compréhensible puisqu'il s'agissait d'une politique conjoncturelle, l'enveloppe s'est estimée à 7 milliards de Dollars, bien modeste en comparaison avec les 50 milliards de Dollars (4000 Milliards de DA). Ce second plan ressemble au plan d'antan.

Ce programme assez colossal du point de financement a bien l'air d'un plan quinquennal de développement.

N'avons-nous pas assez tiré les leçons du passé ?

Enfin, tout porte à croire que l'Etat a beaucoup misé, mais qu'attend-elle en retour ?

4- La quatrième interrogation que soulève le programme de relance économique. Qu'est-ce que le gouvernement veut faire passer comme consigne sans susciter la colère ? Que cache-t-il vraiment ?

Auparavant, l'Etat avait dans les plans de relance privilégiée certaines formes d'associations comme :

La cession du capital de l'entreprise aux travailleurs (Reprise par les salariés R.E.S)

Le plan de charge (volet social)

Les Privatisation.

Mais l'échec de ces politiques, a fait que le dernier recours de l'entreprise publique soit le partenariat.

Le partenariat peut se faire soit avec un partenaire national pour création d'une nouvelle entreprise ou un partenaire Etranger qui aboutit généralement à des privatisations. L'Algérie compte actuellement 300 projets de partenariat initiés avec 36 pays pour une valeur de 5,5 Milliards de Dollars.

Beaucoup de spécialistes pensent que le gouvernement a travers, ce plan de relance, joue sur les mots, et veut introduire le concept de partenariat mais en utilisant d'autres formules.

La réaction des acteurs sociaux, travailleurs et U.G.T.A est-elle crainte par l'Etat Algérien, alors la langue de bois refait-elle surface encore une fois ?

Les économistes libéraux déclarent que le partenariat reste la dernière solution qui s'offre à l'Etat pour se désengager des lourdes charges qui lui sont assignées et pour respecter ses engagements envers les institutions internationales et surtout, pour faire aboutir son projet d'adhésion à l'OMC.

Seulement cette forme de coopération ou d'association, met en réserve beaucoup d'esprits, et suscite de vives réactions de la part des partenaires sociaux.

D'après le coordinateur régional du SGP Ouest, Mr BENDIMRED, et après la réception du programme de relance économique de la part du gouvernement, trois partenariats ont été réalisés pour les entreprises publiques de la wilaya de Tlemcen, et 4 partenariats sont en cours de réalisation selon ce responsable, les directives du gouvernement sont claires ; associez-vous si vous le pouvez sinon vendez au plus offrant !

Il ajoute aussi que certaines formes de cessions du capital qui semblaient être interdites par les lois Algériennes, sont vites enfreintes, par une simple intervention du ministre, dès lors que le partenaire s'engage à prendre en charge les dettes de l'entreprise.

Ce partenariat bien que peu perceptible dans le discours de l'Etat, soit la dernière chance de sauver les entreprises et leur patrimoine.

Conclusion :

Comme nous pouvons le voir le plan de relance est un programme de grande importance, il demande pour sa mise en œuvre une organisation performante et une responsabilisation claire des intervenants.

Aujourd'hui, en effet l'encadrement humain a beaucoup régressé, l'organisation des circuits de décision est bureaucratique et loin d'être rationnelle, nos outils de production et de réalisation sont peu performants.

Des responsables chargés d'appliquer ce plan de consolidation, disent qu'en état actuel des choses, ce programme part en gaspillages et détournements, pour eux le gouvernement ne se mobilise pas assez et n'a pas encore réuni toutes les conditions pour son succès.

La réussite de ce programme donc tient à l'engagement de conditions, techniques et surtout politiques, car aussi ambitieux qu'il soit, il ne peut réussir sans l'adhésion et la participation des forces vives de l'économie.

Pour les entreprises nationales, la seule chose qui a été retenue du projet de plan de consolidation soit, la cession de son patrimoine à un tiers et son passage douloureux vers une nouvelle étape, notamment le changement total du climat et des règles de travail.

Par conséquent, le discours demeure bien loin de l'application, et tant que cet état de choses persiste, les conflits entre acteurs restent au cœur des problèmes économiques que subit le gouvernement Algérien. Aussi toute politique adoptée exigerait donc tant lors de son élaboration que plus encore, lors de sa réalisation, dialogue, concertation, et surtout adhésion.

- Bibliographie -

M. ABDELMADJID Bouzidi

Quotidien d'Oran 15 Janvier 2004

Quotidien d'Oran 27 Mai 2004

Quotidien d'Oran 26 Août 2004

Quotidien d'Oran 30 Sept 2004

ADDI Lhouari

Quotidien d'Oran 24 Sept 2004

Quotidien d'Oran 26 Sept 2004

Quotidien d'Oran 27 Sept 2004

Coordinateur régional du SGP : M. BENDIMRED

(Entretien le 09/10/2004)

Directeur d'une EPE à Tlemcen SORIPEC

(Entretien le 09/10/2004)

Rapports du CNES